

Communiqué de presse

Sécurité des vols à Air France : Les syndicats de pilotes dénoncent la culture de l'opacité

Roissy, le 17 janvier 2018 – A la suite des incidents graves survenus sur plusieurs vols au départ de Bogota, où nous sommes passés très près d'un accident majeur, le CHSCT Pilotes a décidé de mener son enquête.

Face au comportement de l'entreprise qui n'a de cesse d'entraver les travaux du CHSCT et du fait de l'absence de solutions satisfaisantes mises en place par la compagnie pour rendre plus sûrs les décollages à Bogota, l'Inspection du travail de Roissy-CDG s'est elle aussi saisie du dossier. Elle a, de manière tout à fait inédite, fait assigner la compagnie Air France devant le TGI de Bobigny pour la contraindre à agir avant l'accident.

Loin de tenir compte de cette alerte, le mardi 16 janvier, le Directeur des Affaires juridiques et celui de la Sécurité d'Air France se sont permis d'annoncer au CHSCT Pilotes que la série d'événements survenus au décollage de Bogota en 2017 ne concernerait désormais plus l'instance, ni d'ailleurs plus aucun autre événement touchant à la sécurité des vols. Les informations capitales de sécurité seront désormais entièrement cachées aux instances représentatives et donc aux pilotes.

S'agissant d'une compagnie qui ne manque jamais d'afficher son souci pour la sécurité des passagers, il est surprenant et dangereux de privilégier la censure au détriment d'une salubre transparence sur un sujet aussi sensible.

La compétence du CHSCT en matière de sécurité n'est pourtant pas remise en cause par tous si l'on en juge le commentaire officiel de l'expert judiciaire au sujet de l'AF447 Rio/Paris :

*« La proposition faite en 2002 par le CHSCT d'Air France, **mais refusée par Air France**, de classer la procédure anormale complémentaire "ALARME STALL" en manœuvre d'urgence était pertinente. L'entraînement spécifique à cette procédure qui aurait découlé de ce classement aurait augmenté la connaissance des équipages du phénomène de décrochage et de sa récupération. »*

Après avoir débarqué un commandant de bord trop regardant sur la sécurité, Air France va encore plus loin aujourd'hui en essayant de museler les élus.

De nombreux exemples dans l'industrie ont montré que l'opacité en matière de sécurité conduisait souvent à des catastrophes.

Bien entendu cette restriction n'augmentera pas notre niveau de sécurité mais il risque fort de le diminuer. Air France doit changer de cap avant l'accident.

Contacts presse :

Philippe Evain, Président du SNPL Air France - 06 95 68 65 03

Grégoire Aplincourt, Président du SPAF - 06 75 01 73 78

Guillaume Pollard, Président d'ALTER - 06 78 46 27 28